

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

L'an deux mille seize et le cinq décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 28/11/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, OUGIER Isabelle,

Etait absent et excusé : GARNOT Pascal donne procuration à VEYRAT Robert

Etait absente : MATON Colette

**Délibération N° 2017- 6
Versement d'une prime exceptionnelle pour les stagiaires non rémunérée et contractuels**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 19/2005 adoptée le 8 avril 2005 accordant le versement du 13^{ième} mois au titulaire, stagiaire et contractuel ayant travaillé 12 mois consécutifs dans la collectivité.

Le Conseil Municipal propose la modification suivante :

- une prime sera versée en fin de contrat au prorata temporis temps de travail effectué dans l'année
- une indemnité forfaitaire de 100€/mois pour les stagiaires non rémunéré

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Valide** le versement de la prime pour les contractuels
- **Valide** le versement de l'indemnité de 100€/ mois pour les stagiaires

Suffrages exprimés 10 - Pour 10 - Contre 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.
C. PICHOUX

